

BTS NOTARIAT

Obtention d'un diplôme d'Etat de niveau III BAC + 2



Votre profil actuel

- Titulaire du baccalauréat ou titre équivalent.

Nos clés de réussite

Méthodes pédagogiques

L'intégration professionnelle est tout particulièrement favorisée grâce à :

- **des contenus** en relation directe avec les connaissances requises en milieu professionnel,
- **des formateurs en majorité professionnels du notariat.**

Contenu Pédagogique

Culture générale et expression

Langue vivante Environnement économique et managérial du notariat

- Les activités notariales dans leur environnement • Les mécanismes et les opérations concernant l'activité notariale • Les facteurs d'évolution de l'activité notariale

Droit général et droit du notariat

- Le cadre de la vie juridique • Les acteurs de la vie juridique • La transmission du patrimoine • Les droits et les biens, les actes juridiques • Les opérations de financement • Le droit de l'urbanisme et de la construction • Le droit rural • Le droit de l'entreprise • Eléments de fiscalité • Les règles de droit social

Techniques notariales

- Traitement de l'information et communication • Méthodologie et organisation • Analyse • Négociation • Evaluation et rédaction des actes notariés • Sous-produits et formalités

Conduite et Présentation d'Activités Professionnelles (stage entreprise)

Initial :

La formation en initial vous permet d'intégrer le monde professionnel par le biais de stages tout au long du cursus. De plus, vous bénéficiez d'un nombre supplémentaire d'heures de formation. Le cursus de formation peut être dispensé à distance via une méthode E-learning et d'auto formation comprenant des séances de regroupement

Durée de la formation

2 ans dont 12 semaines de stage obligatoire en milieu professionnel
Début de session : octobre

Inscriptions : www.suptertiaire.com
contact@suptertiaire.com
N° vert : 0800 880 446

Contrôle des connaissances et diplôme

- Contrôle continu
- BTS blancs durant la formation
- Examen final de l'Education Nationale

“ Permettre à tous d'accéder non seulement à un métier mais surtout à un projet de vie en révélant en chacun son potentiel et la diversité de ses talents... Telle est l'ambition de SUPERTERIAIRE ”

Sylvain Lévy Valensi
Directeur Général



SUPERTERIAIRE
L'ÉCOLE DES MÉTIERS DU PATRIMOINE

Ce qu'il
faut savoir
sur votre
futur métier...



Les atouts de la formation

Le BTS notariat permet aux titulaires d'intégrer des offices notariaux où ils seront chargés de :

- la rédaction d'actes simples en qualité d'assistant rédacteur d'actes
- l'exécution de formalités en qualité d'assistant formaliste
- la négociation de biens à vendre ou à louer en qualité de négociateur.

Les diplômés pourront également poursuivre un parcours professionnel au sein d'autres organisations, liées ou non au notariat :

- > Chambre départementale des notaires,
- > Conseil régional des notaires,
- > Centre de recherches, d'information et de documentation notariale (CRIDON),
- > Conseil supérieur du notariat (CNS),
- > Centre de gestion agréé, service juridique d'entreprises, collectivités territoriales, agence immobilière, promoteur immobilier.

Il est possible de poursuivre ses études après un BTS notariat en suivant une 3ème année de spécialisation et en préparant un Diplôme Européen d'Etudes Supérieures.

Les qualités requises et appréciées par la profession

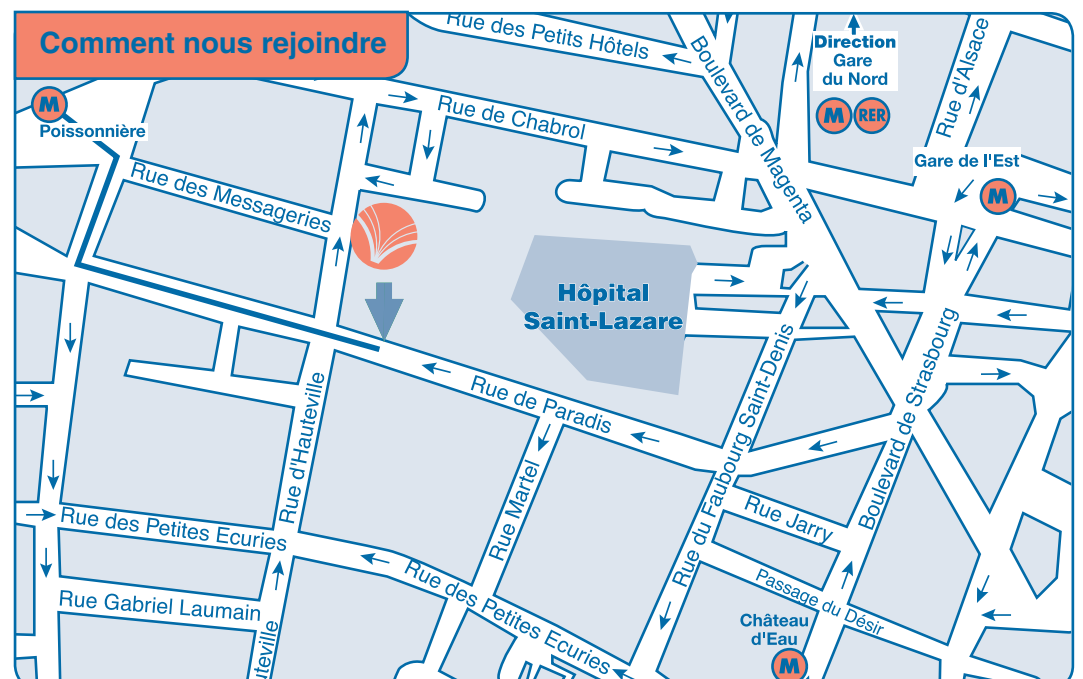
- Rigueur
- Méthode et organisation
- Esprit d'initiative
- Ecoute et discrétion
- Sens du contact et bon relationnel.

Retrait des dossiers et admissions Contact



SUPTERTIAIRE
32, rue de Paradis
75010 PARIS
01 42 47 82 43

www.suptertiaire.com
contact@suptertiaire.com
N° Vert : 0800 880 446



SUPTERTIAIRE
L'ÉCOLE DES MÉTIERS DU PATRIMOINE